

# Nécessité de rétablir notre crédit au cap de Bonne Espérance

Le 12 mai 1772 – le baron d'Arros au ministre

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Mar G/222, n°37

---

---

A bord du vaisseau *l'Indien*, en rade du cap de Bonne Espérance

Le 12 mai 1772

Monseigneur,

Je vous ai rendu compte au départ du vaisseau *le Citoyen* des fatigues et des retards que la rigueur de la saison m'a occasionnés, mais enfin je suis prêt à partir demain si le temps me le permet, et je m'y dispose de même qu'à ne rien négliger pour me rendre le plutôt possible à l'Isle de France qui, à ce que je pense, a le plus grand besoin des secours que je lui apporte. L'idée flatteuse, Monseigneur, de diminuer en quelque chose les peines de ceux qui habitent cette malheureuse colonie me dédommage d'une façon bien efficace des risques que je cours, ainsi que de toutes les difficultés et de tous les contretemps que les circonstances entraînent nécessairement aujourd'hui dans ce pays-ci.

Je ne saurais vous le dissimuler, Monseigneur, sans manquer à mon devoir, et sans faire tort au zèle, à l'activité et à l'intelligence de M. Percheron qui est l'agent de notre nation. En vérité, il est bien étonnant qu'après une très mauvaise récolte, et qu'étant si peu soutenu par les chefs de cette colonie-ci (ce qui a entièrement discrédité nos lettres de change), il ait néanmoins pu se procurer ma cargaison, la subsistance journalière de tous les vaisseaux français, et les vivres nécessaires, tant pour le retour de ceux du Roi, d'ici en France, que d'ici à l'Isle de France, comme aussi de tous les bâtiments du commerce.

Du temps du gouvernement de M. de Thulbag [Tulbagh<sup>1</sup>], mort depuis environ un an, nous trouvions au Cap, Monseigneur, toutes les ressources qui nous étaient nécessaires, et il paraissait qu'on nous les fournissait avec la même cordialité que si nous eussions été chez nous-mêmes. Ce gouverneur ne manquait pas de faire voir à tous les Français dont il faisait quelque cas, nombre de lettres satisfaisantes qu'il avait reçues des ministres de France : je suis persuadé, Monseigneur, qu'elles étaient le principe de son zèle à nous être favorable. Il serait bien heureux qu'on put inspirer aux chefs d'aujourd'hui la même bonne volonté ; car il est certain que les Isles de France et de Bourbon, de même que tous les bâtiments qui servent le commerce de l'Inde, seront souvent dans le cas d'avoir recours à l'abondance de toutes les denrées du Cap.

La moindre de vos lettres, Monseigneur, au Gouverneur de ce pays-ci nous y ferait sans doute jouir encore de la considération que nous méritons, et la confiance s'y rétablirait, avec raison, pour notre papier : dès ce moment, non seulement l'argent caché y reparaitrait, mais de plus nous y verrions renaître les anciennes facilités avec lesquelles on nous accordait nos besoins.

Par ce même esprit de patriotisme qui me donne de l'éloignement à voir notre nation avilie [*sic*], je me plais à croire, Monseigneur, que ces réflexions, loin de vous déplaire, seront au contraire dignes de votre estime et de votre approbation, et que vous daignerez les recevoir avec bonté ainsi que les assurances du très profond respect avec lequel je suis,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le B. D'Arros

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Ryk Tulbagh, gouverneur de la région du Cap de 1751 à 1771.